



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

science politique

Question écrite n° 7171

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la faible notoriété internationale des recherches françaises en science politique. Un indice révélateur en a été fourni, en 1996, par la publication du New Handbook of Political Science, dont le seul contributeur français, directeur de recherche au CNRS, enseigne d'ailleurs à l'université de Californie. Sur quarante et un auteurs d'études publiées dans cet ouvrage, la grande majorité sont américains et anglais ; on y relève cependant quatre professeurs allemands, et deux suédois. Les bibliographies d'ouvrages de science politique écrits dans des langues autres que le français confirment cette quasi-absence de la recherche française en ce domaine. Il lui demande à quelles causes il faut, selon lui, attribuer ce déficit de reconnaissance internationale, dont les chercheurs français sont bien conscients, et comment il serait possible, à moyen terme, d'y remédier.

Texte de la réponse

L'insuffisante reconnaissance internationale de la recherche française en science politique peut s'expliquer par trois séries de facteurs. En premier lieu, la communauté concernée est relativement moins nombreuse qu'aux Etats-Unis. Ensuite, la diffusion des travaux supporte une utilisation privilégiée de la langue anglaise. Enfin les thématiques développées demeurent trop souvent centrées sur des préoccupations d'ordre national. Afin de remédier à cette situation, deux séries d'initiatives ont été adoptées par les politistes français et soutenues par différentes institutions. La plus ancienne est la participation, sans doute encore insuffisante, aux travaux conduits par le Consortium européen pour la recherche en science politique. Plus récemment, un effort conséquent a relevé de la mise en place d'un réseau thématique dans le cadre du programme Socrates : le réseau européen en science politique, présenté par la Fondation nationale des sciences politiques et approuvé en septembre 1997. La France est notamment représentée au comité de pilotage. Dans ce contexte, un annuaire des politistes et des institutions d'enseignement, accessible rapidement sur le réseau Internet, doit être établi. Le rééquilibrage souhaitable passe donc par la dimension européenne, ce qui devrait résoudre, en partie, le problème linguistique. En outre, la dimension francophone n'est pas absente des initiatives encouragées, puisque plusieurs instituts d'études politiques collaborent au développement d'institutions étrangères diffusant un enseignement de science politique en français, comme c'est le cas, par exemple, avec la Pologne. Ces dernières réalisations sont évidemment favorables à la diffusion de travaux rédigés en français.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7171

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4301

Réponse publiée le : 1er juin 1998, page 3031